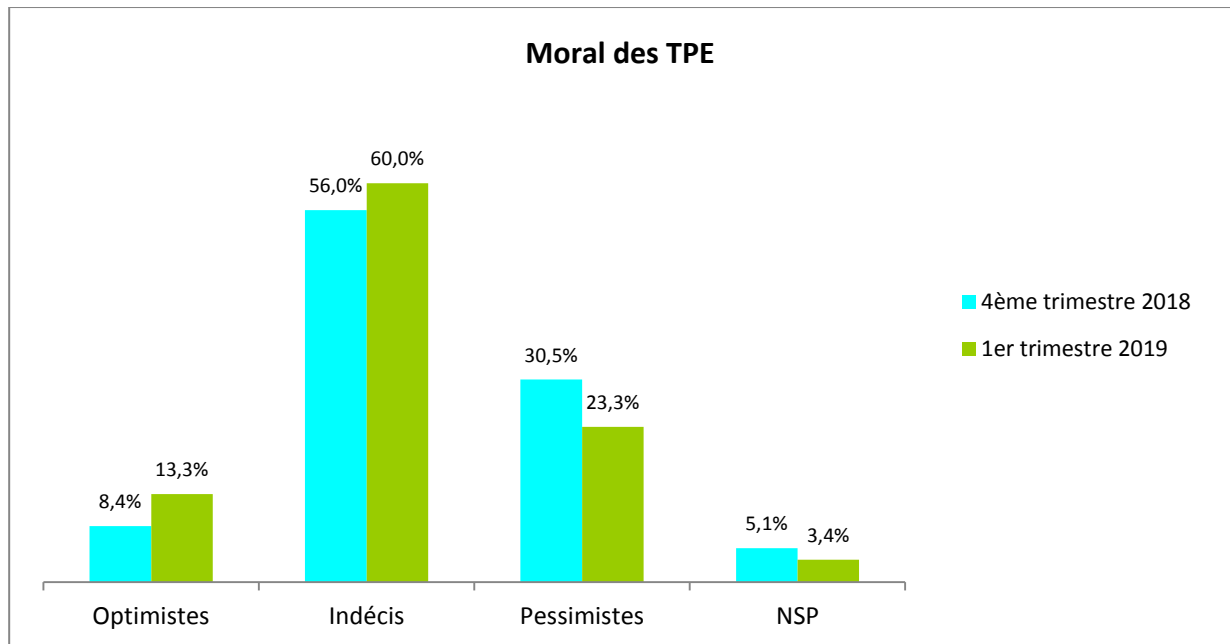


RESULTATS BAROMETRE 1^{er} TRIMESTRE 2019

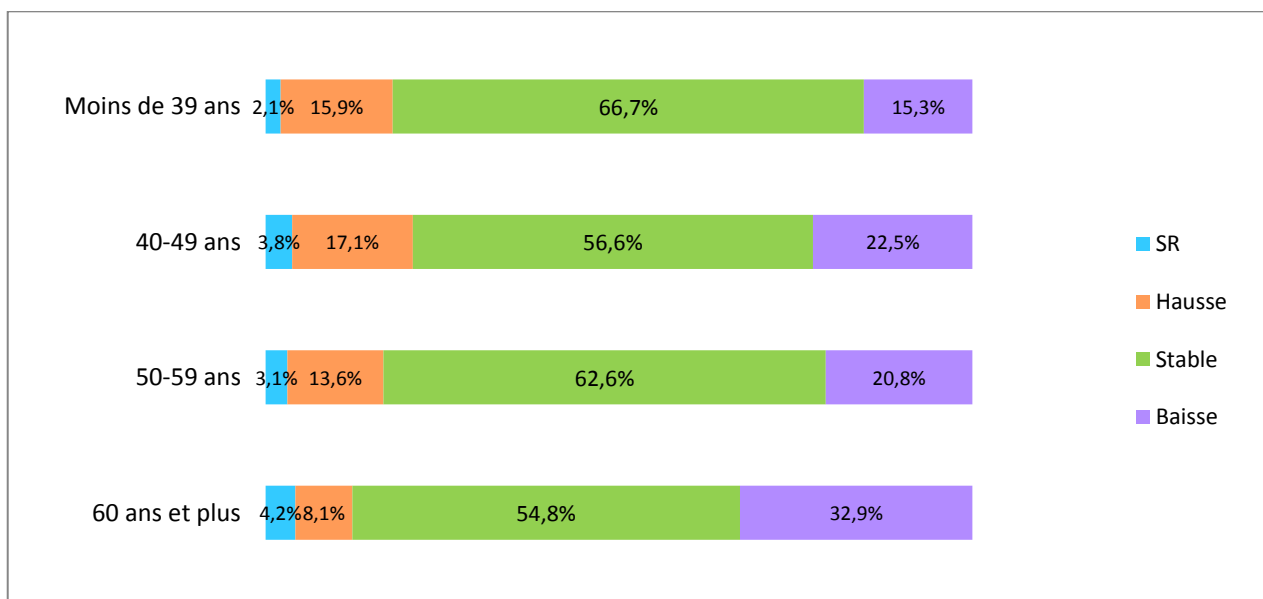
Partie récurrente

1 - Tendance sur l'activité de l'entreprise



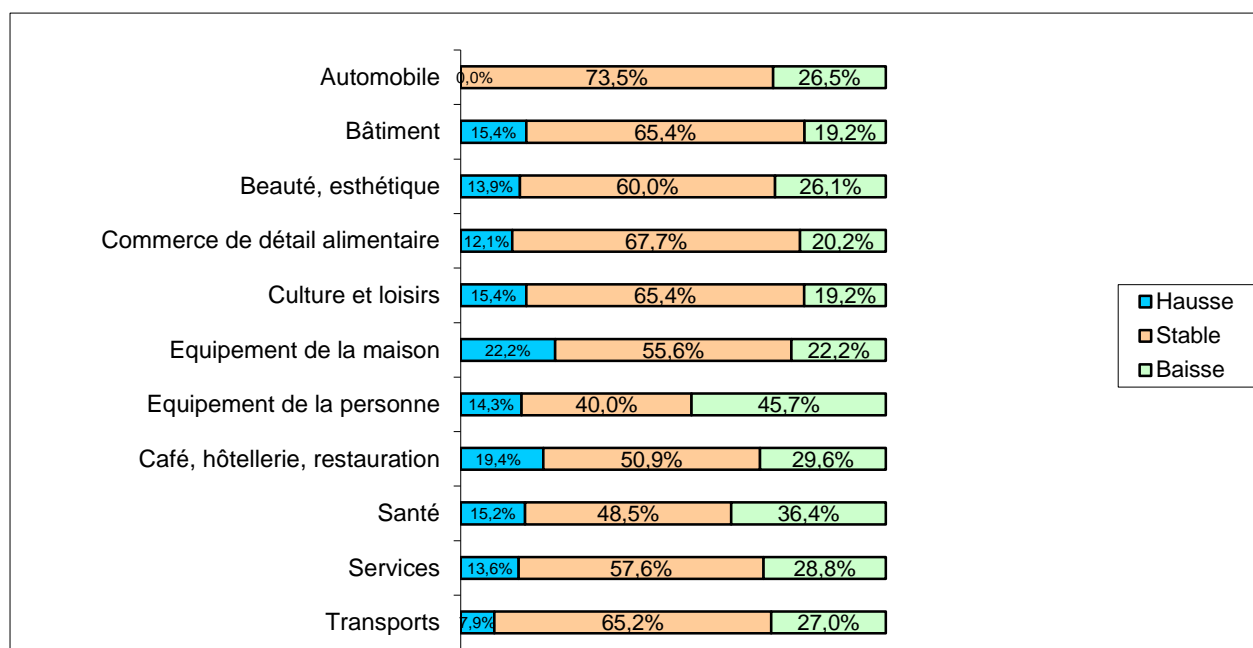
Au premier trimestre 2019, le taux d'optimistes augmente (13,3% vs 8,4%) suivi du taux d'indécis (56,0 vs 60,0%) alors que le taux de pessimistes diminue (23,3% vs 30,5%), le taux d'indécis reste stable (56,0% vs 56,7%).

Répartition par tranche d'âge de cette tendance



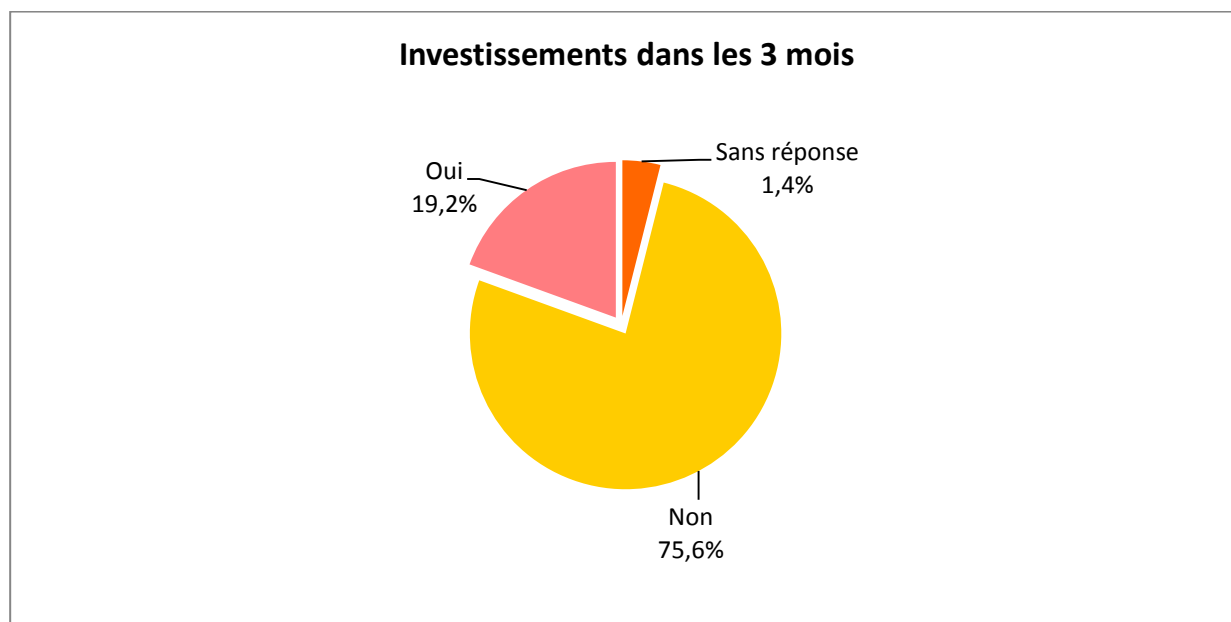
Ce trimestre encore, les moins de 40 ans sont les plus nombreux à prévoir une hausse de leur CA (17,1%) alors que les plus de 50 ans sont plus pessimistes et sont les plus nombreux à envisager une baisse d'activité (53,7%).

Répartition par secteur de cette tendance



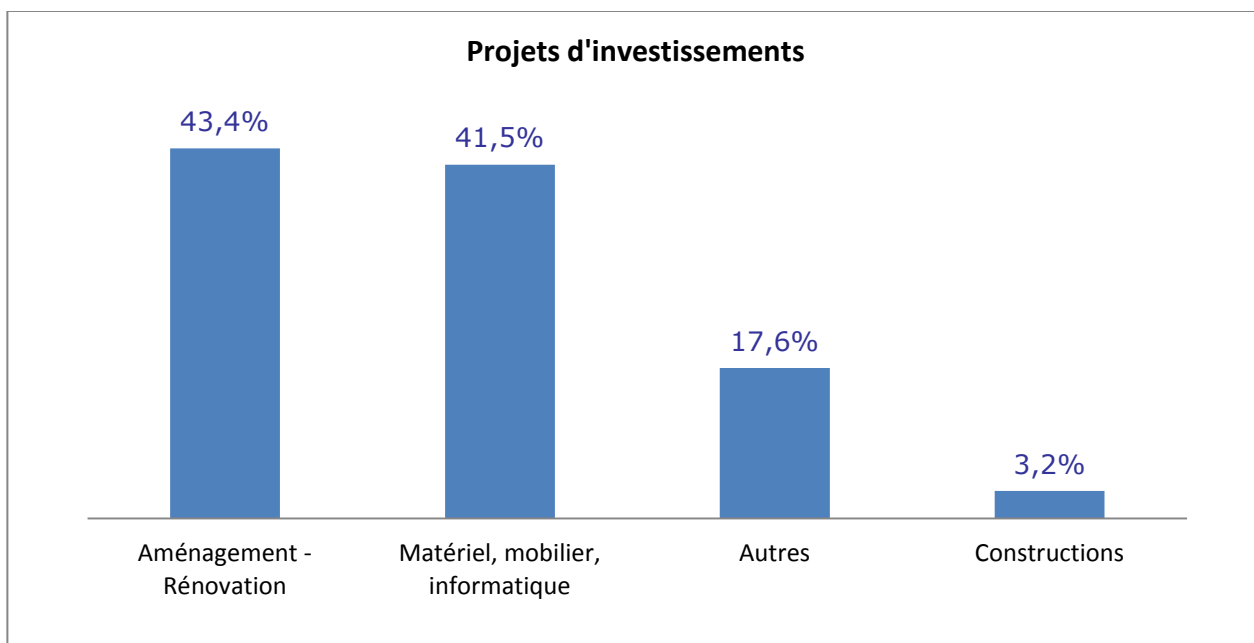
Les Secteurs «Equipement de la maison » et «Café Hôtellerie, Restauration» sont les plus optimistes avec respectivement 22,2% et 19,4% à prévoir une hausse d'activité, les secteurs «Equipement de la personne » et «Santé» sont les plus pessimistes avec respectivement 45,7 % et 36,4%.

2 - Investissements

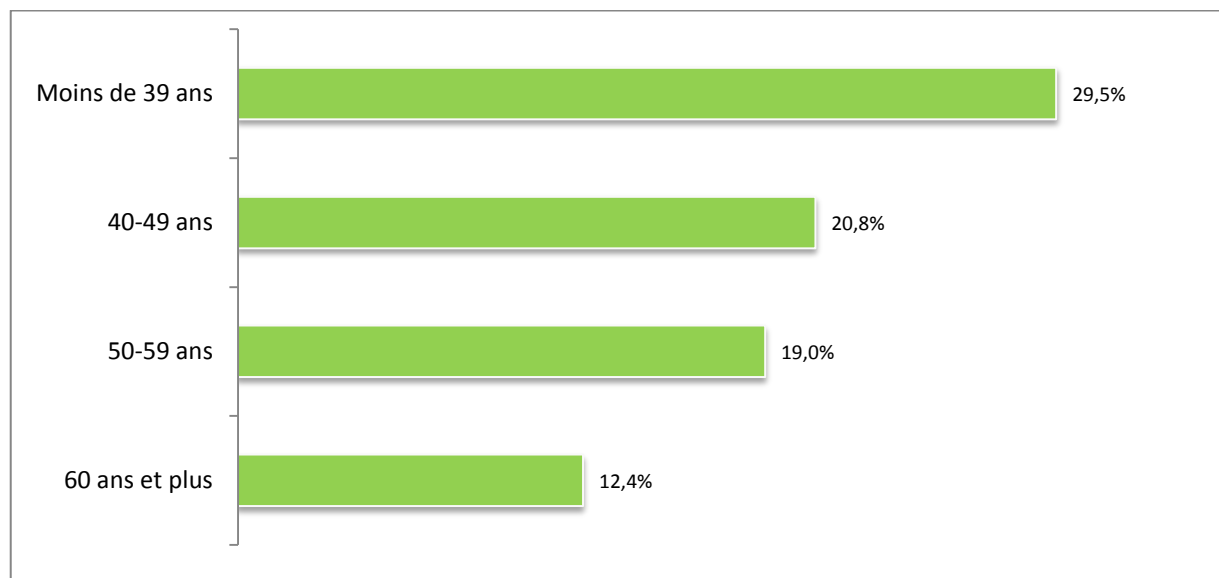


Les projets d'investissement augmentent légèrement et concernent 19,2% des entreprises interrogées, contre 17,2% au trimestre précédent.

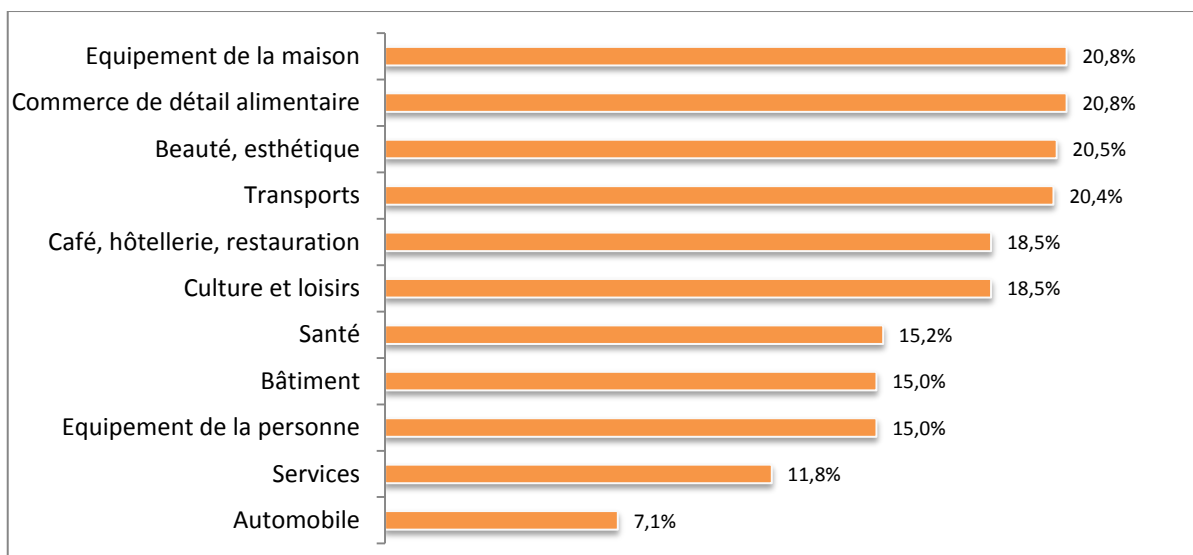
Le poste Aménagement-Rénovation (43,4%) est pour ce premier trimestre 2019, le poste le plus concerné, suivi par le poste « Matériel, mobilier, informatique » (41,5%) et le poste « autres projets d'investissements » (17,6%).



Profil des investisseurs



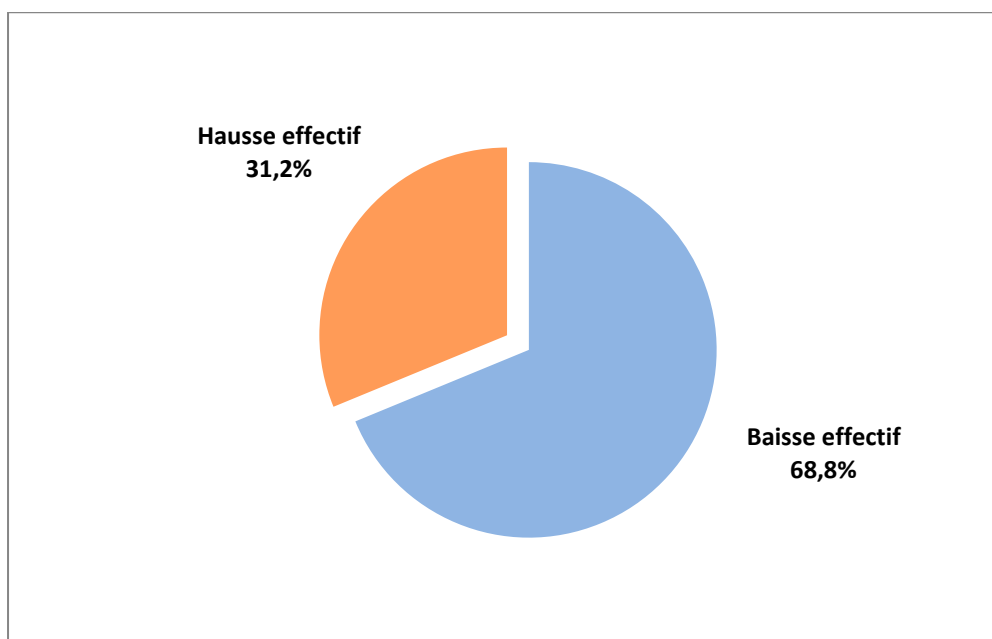
Les chefs d'entreprises qui investissent le plus, ont moins de 40 ans et viennent principalement des secteurs «Équipement de la maison » et «Commerce de détail alimentaire » pour 20,8% suivis du secteur «beauté Esthétique » pour 20,5%.



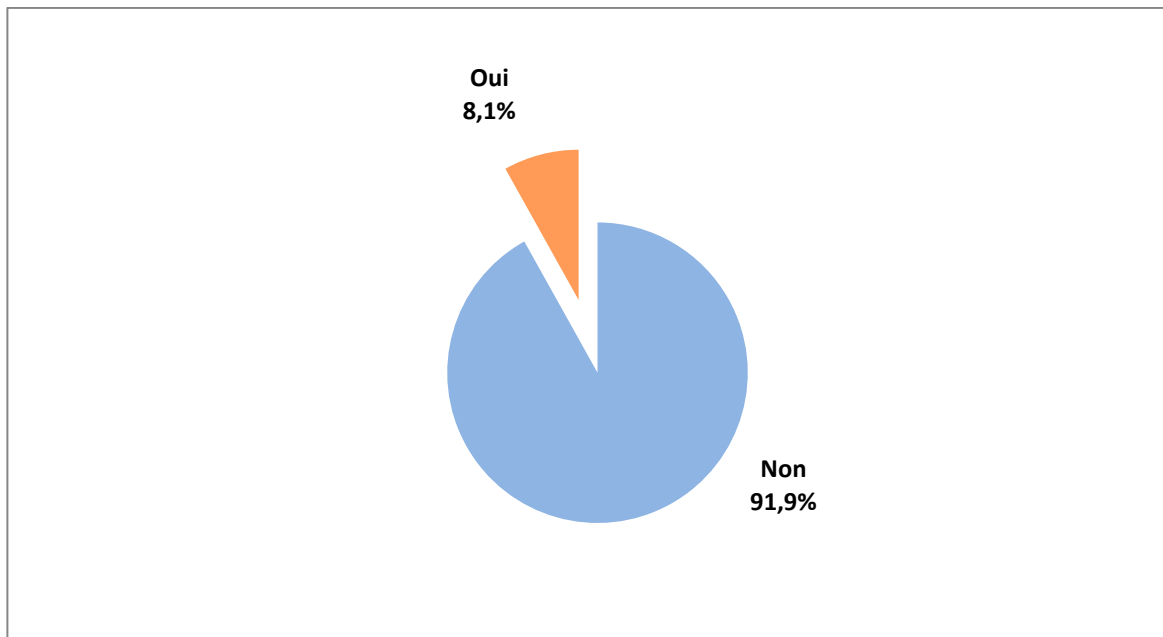
3 - Effectif actuel et variation d'effectif au cours des 3 derniers mois et des 3 prochains mois

L'effectif moyen actuel est de 1,57. Ce trimestre encore, le secteur «Bâtiment» est celui qui recense le plus d'effectif (19,3%) suivi du secteur «Santé» (12,8%), le secteur « Café, Hôtellerie, Restauration » affiche respectivement (8,4%). Le secteur «Equipement de la personne» arrive en dernier avec 0,8%.

Au cours des 3 derniers mois 31,2% des entreprises interrogées ont vu leur effectif varier à la hausse (en moyenne 0,84 personne) et 68,8% à la baisse (en moyenne 0,76 personne).

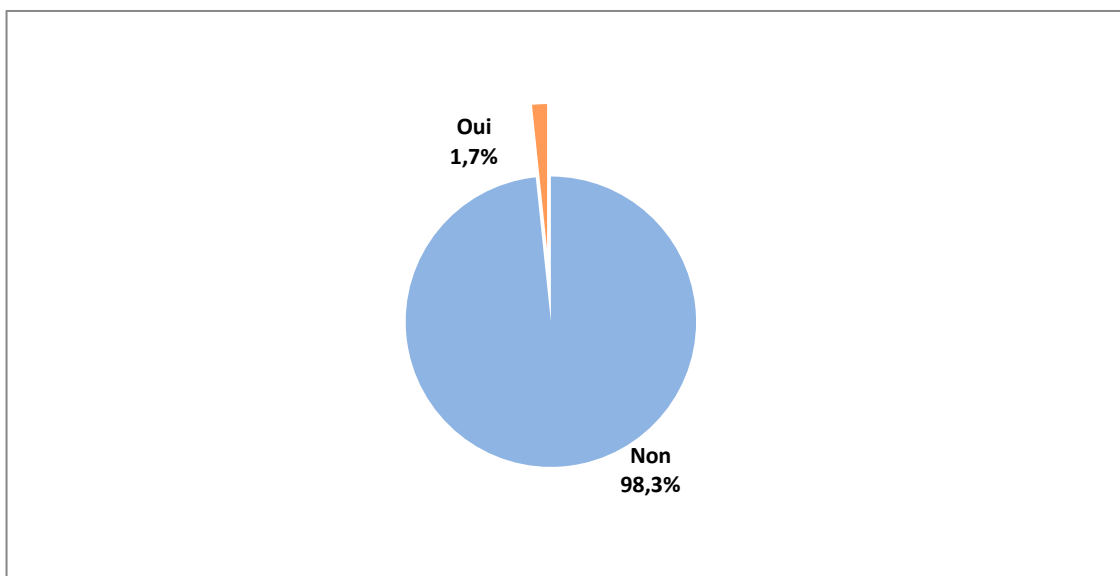


Prévision d'embauche dans les 3 prochains mois



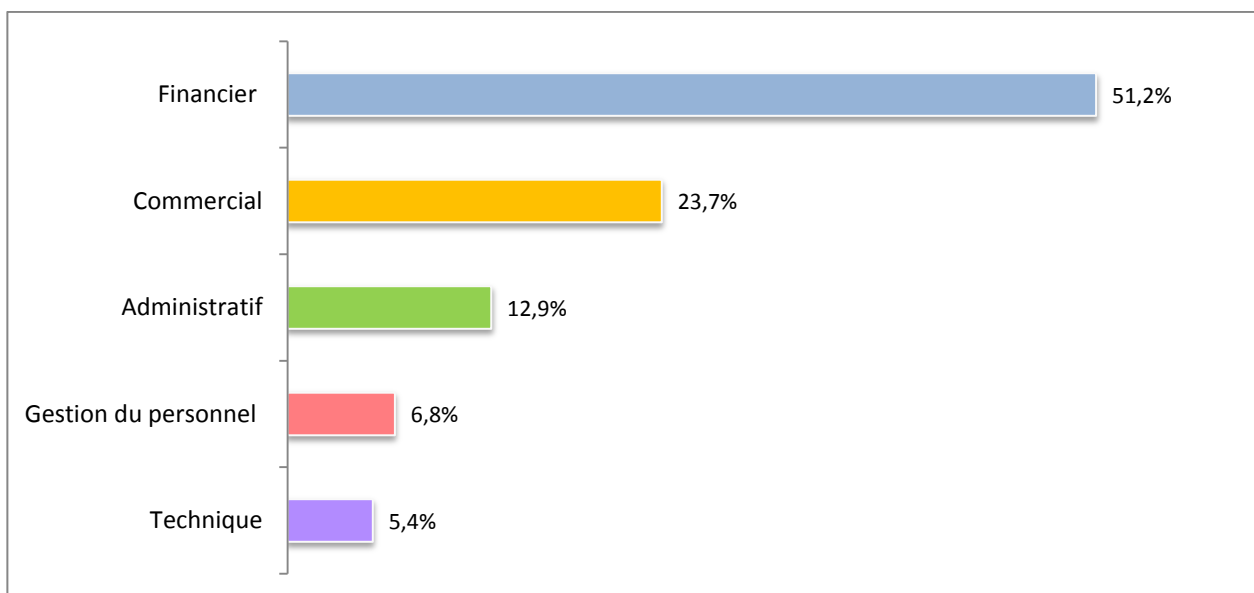
Au cours de ce premier trimestre 2019, 8,1% des entreprises interrogées souhaitent recruter, en moyenne 1,50 personne. Les secteurs les plus concernés sont le secteur «Café, Hôtellerie, Restauration» 53,1% de la profession, le secteur «Culture et loisirs» 22,2%, suivis des secteurs «Santé» et «Equipelement de la personne» avec respectivement 10,6% et 10% chacun.

Prévisions de Licenciement dans les 3 prochains mois



Ce trimestre encore 1,7% des entreprises envisagent au moins un licenciement. Cela représenterait 1,33 poste supprimé, les secteurs les plus concernés sont les secteurs «Bâtiment», «Services» avec 12,5% et 9,1% et le secteur «Transports» avec 7,5%.

Préoccupations majeures dans la gestion de l'entreprise



Préoccupation par tranche d'âge

La gestion financière est ce qui préoccupe le plus les entreprises, principalement les moins de 40 ans (58,5%), alors que 28,5% des plus de 50 ans appréhendent plus le côté commercial.

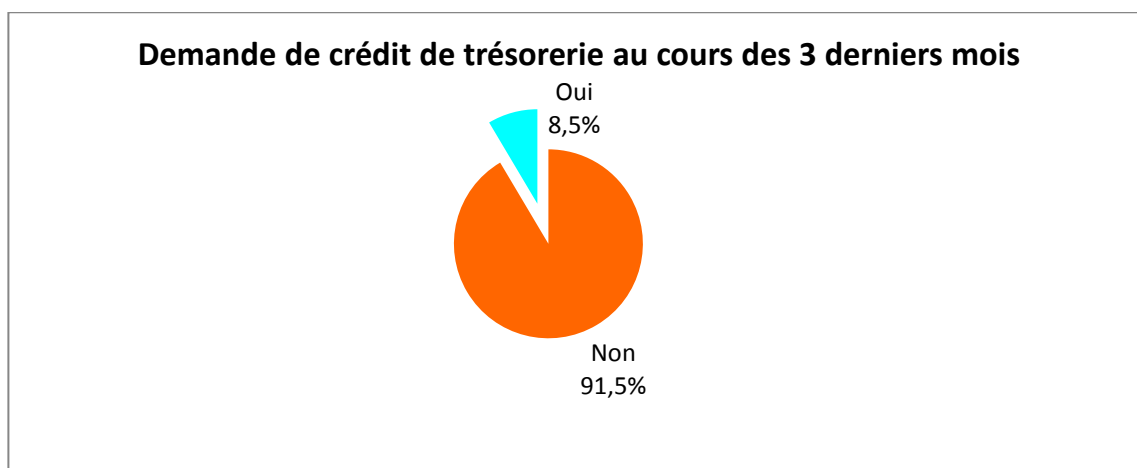
Relations avec les banques.

Rappel : La FCGA et la Banque de France mènent une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire; Environ 2 000 TPE adhérentes ont répondu, 4000 PME et 500 ETI.

D'une manière générale, l'accès des TPE aux crédits d'investissement s'intensifie.

La demande de nouveaux crédits de trésorerie est stable au premier trimestre 2019 tandis que la demande de nouveaux crédits d'investissement diminue légèrement, pour les PME comme pour les TPE.

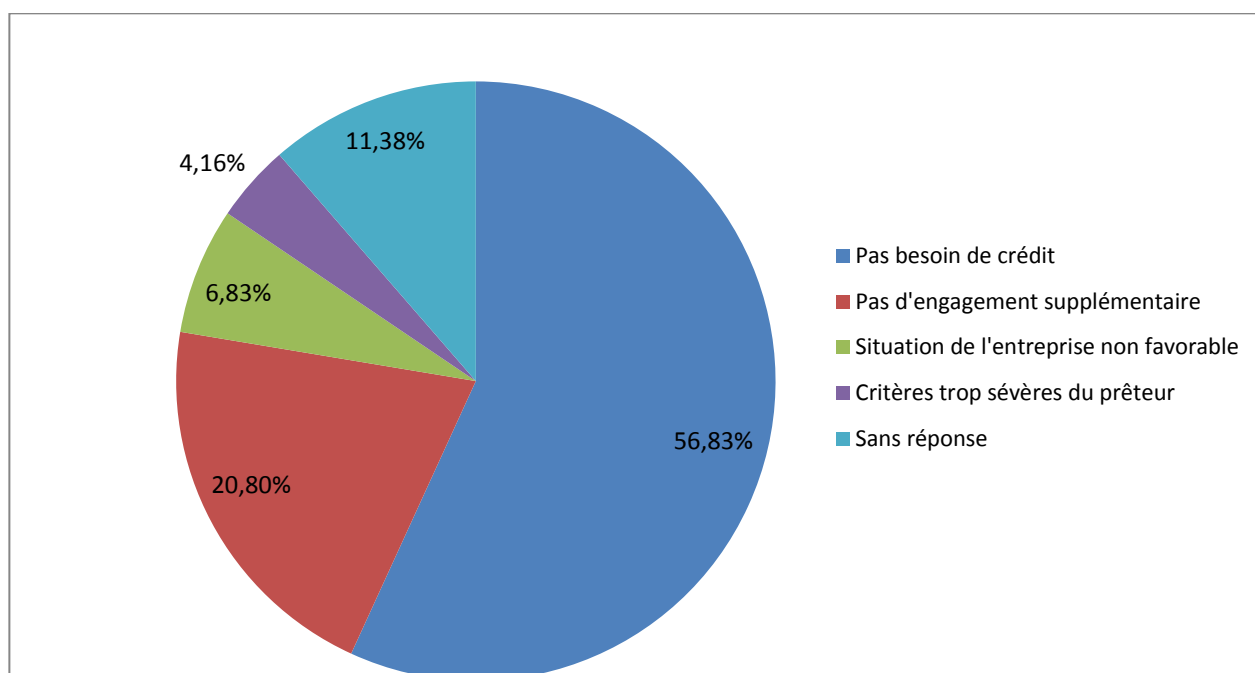
Demande de crédit de trésorerie



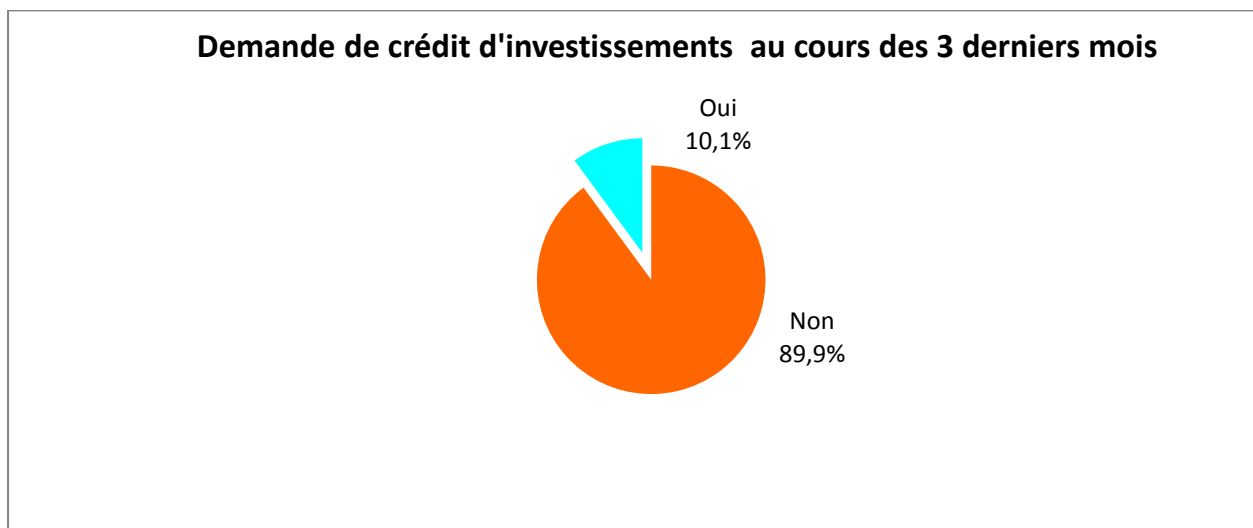
Au 1^{er} trimestre 2019, la demande de nouveaux crédits reste quasiment stable (8,5% vs 8,7%) par rapport au trimestre précédent.

Parmi ces entreprises 72 % ont obtenu un crédit de trésorerie à hauteur de 75% au moins du montant sollicité contre 70% le trimestre précédent.

Raisons de l'absence de demande de crédit de trésorerie dans les TPE



La cause principale de l'absence de demande de crédit est l'absence de besoin (56,83% vs 52,40%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 4,16%.

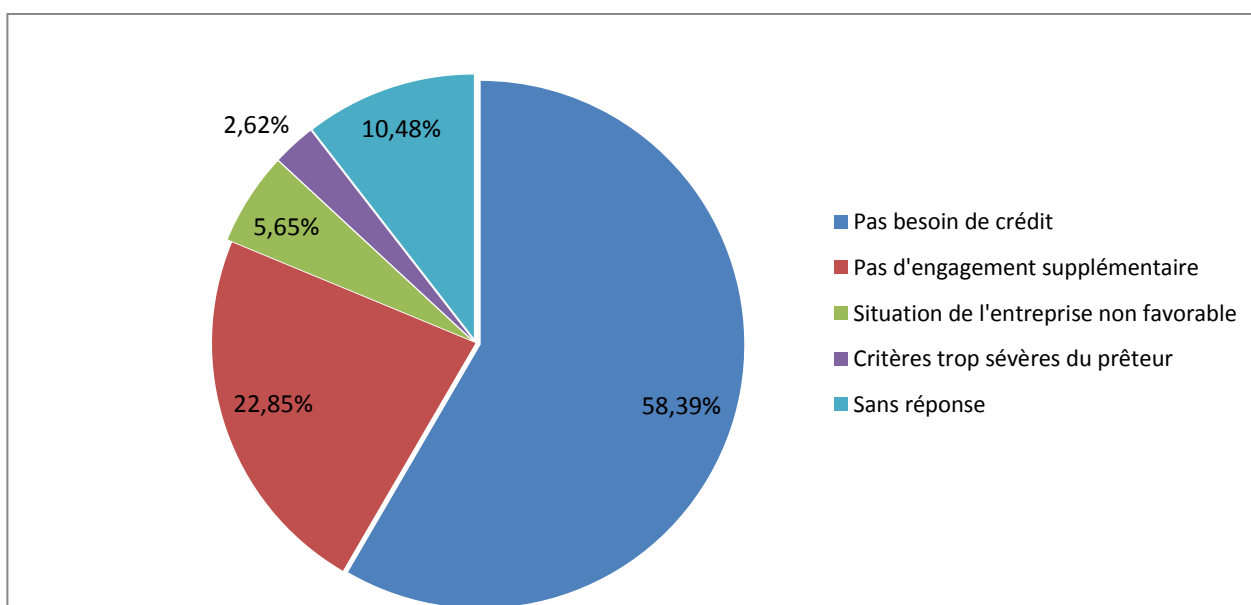


Au 1^{er} trimestre 2019, la demande de nouveaux crédits d'investissements est en légère baisse (10,1% vs 10,8%) par rapport au trimestre précédent.

Parmi ces entreprises 89% ont obtenu un crédit d'investissements à hauteur de 75% au moins du montant sollicité contre 82% au trimestre précédent.

S'agissant plus particulièrement des crédits d'équipement, 91% des entreprises interrogées indiquent obtenir satisfaction en totalité ou en grande partie.

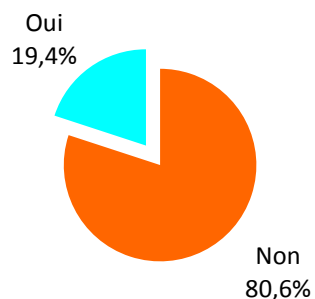
Raisons de l'absence de demande de crédit d'investissements dans les TPE



Comme pour le crédit de trésorerie, la cause principale de l'absence de demande de crédit d'investissements est l'absence de besoin (58,39%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 2,6%.

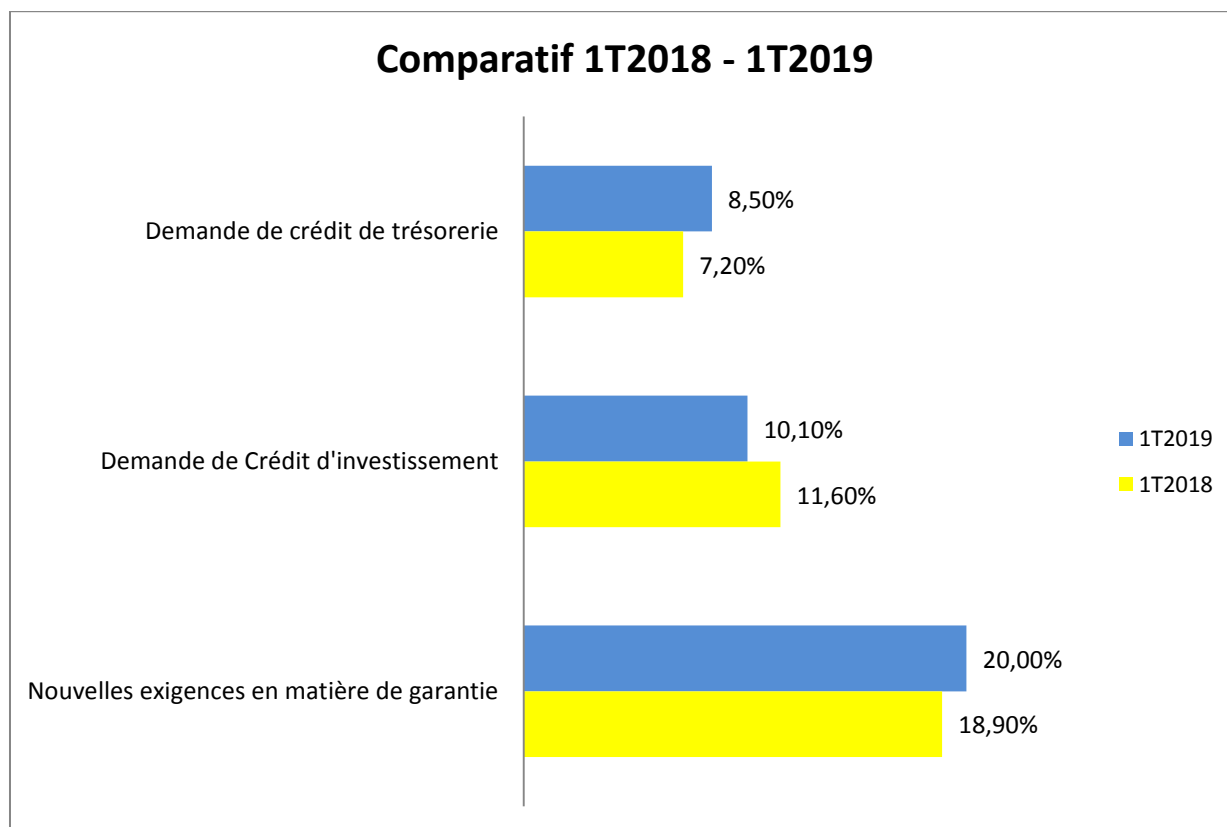
Demande de nouvelles exigences en matière de garantie

Demande de nouvelles exigences de la part de la banque en matière de garanties



Pour ce trimestre 19,4% des TPE interrogées déclarent avoir été confrontées à de nouvelles exigences de leur banque en matière de garanties (21,1% au trimestre précédent).

Comparatif Résultats enquête 1T2019 - 1T2018 Enquête liée à l'accès au crédit de trésorerie et d'investissement



Au 1^{er} trimestre 2019 par rapport au 1^{er} trimestre 2018, la demande des TPE est en légère hausse pour les crédits de trésorerie 8,5% vs 7,2%, la demande concernant les crédits d'investissements est en légère baisse 10,1% vs 11,6%. La demande de nouvelles exigences est en légère hausse 20,0% en 2019 contre 18,90% en 2018.
Baromètre 1T2019

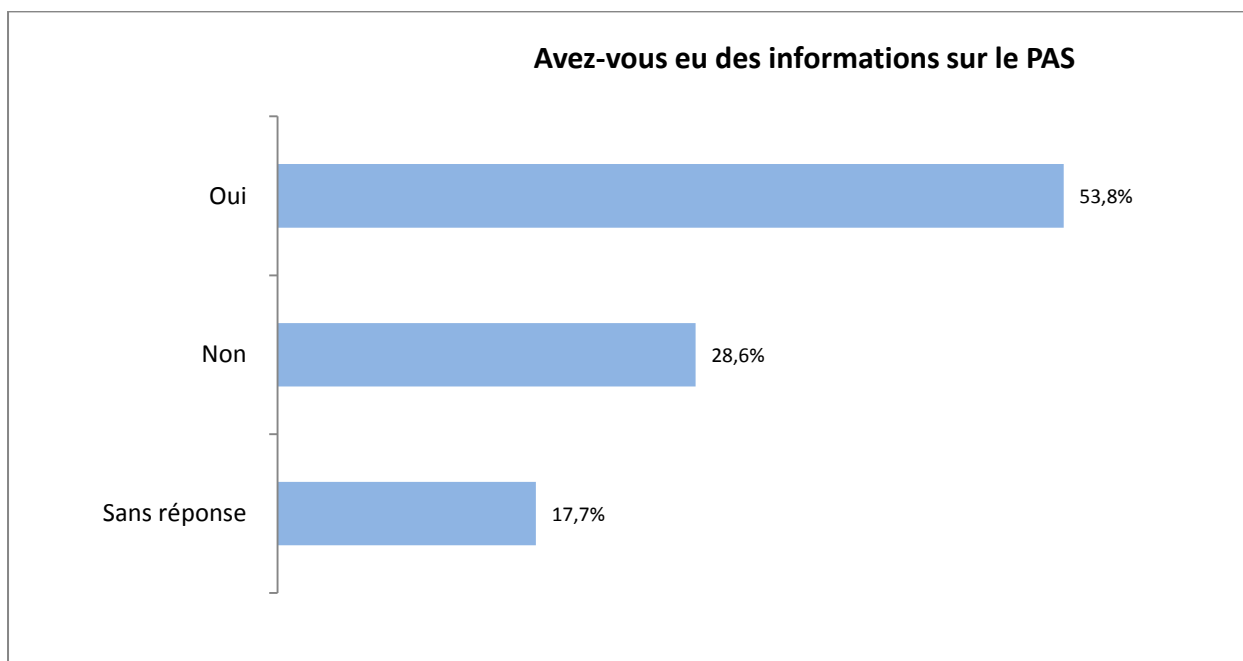
Partie thématique

Thème : Les TPE et le PAS (Prélèvement à la source)

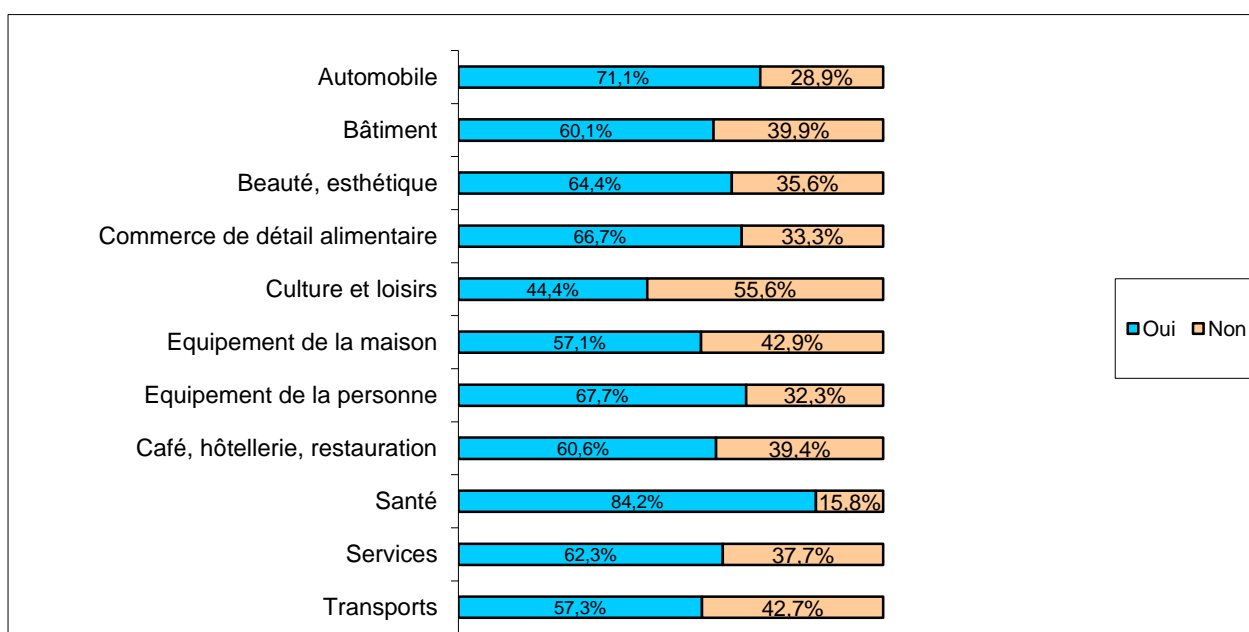
Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est entré en vigueur le 1er janvier 2019. Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'usager (revenus, événements de vie) au titre de cette même année, sans en modifier les règles de calcul. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

5-1 Avez-vous eu au préalable des informations sur le PAS ?

Un peu moins de la moitié des dirigeants de petites entreprises (53,8%) déclarent être informés sur le «PAS». A ce jour, encore 28,6% des dirigeants ne se sont pas informés.



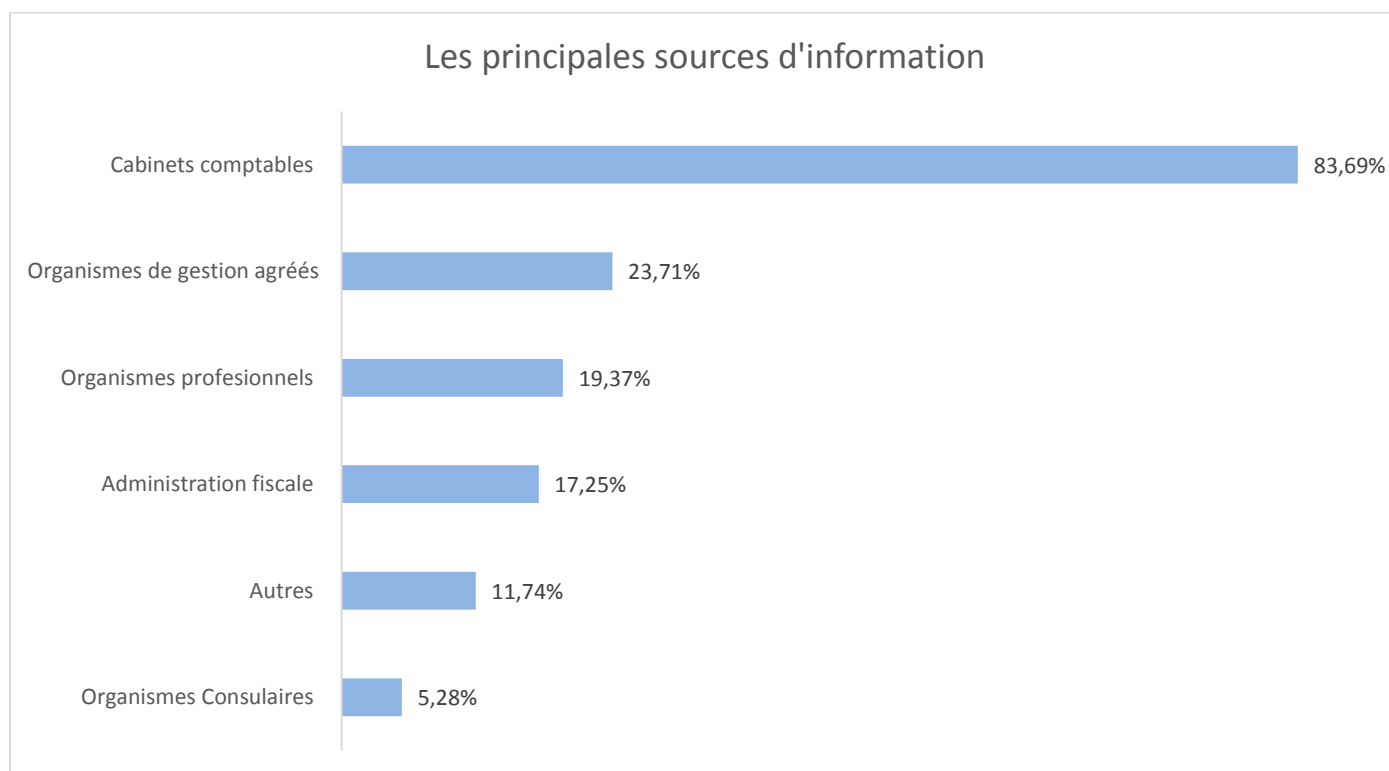
Les chefs d'entreprises les plus informés sont des secteurs « Santé » avec 84,2%, «Automobile» avec 71,1% et «Equipe ment de la personne» avec 67,7%. A l'inverse, les moins informés dans ce domaine sont ceux du secteur «Culture et loisirs» 55,6% et du secteur «Equipe ment de la maison» 42,9% et « Transports » avec 42,7%.



61,1% des dirigeants des entreprises qui sont informés ont moins de 40 ans alors que 36,7% des chefs d'entreprises qui ont plus de 40 ans ne se sont pas informés.

5-2 Par quelle source d'information ?

83,69 % des chefs d'entreprises ont été informés sur la PAS par leur cabinet comptable, 23,71% par leur organisme de gestion agréé et 19,37 % par les organismes professionnels.

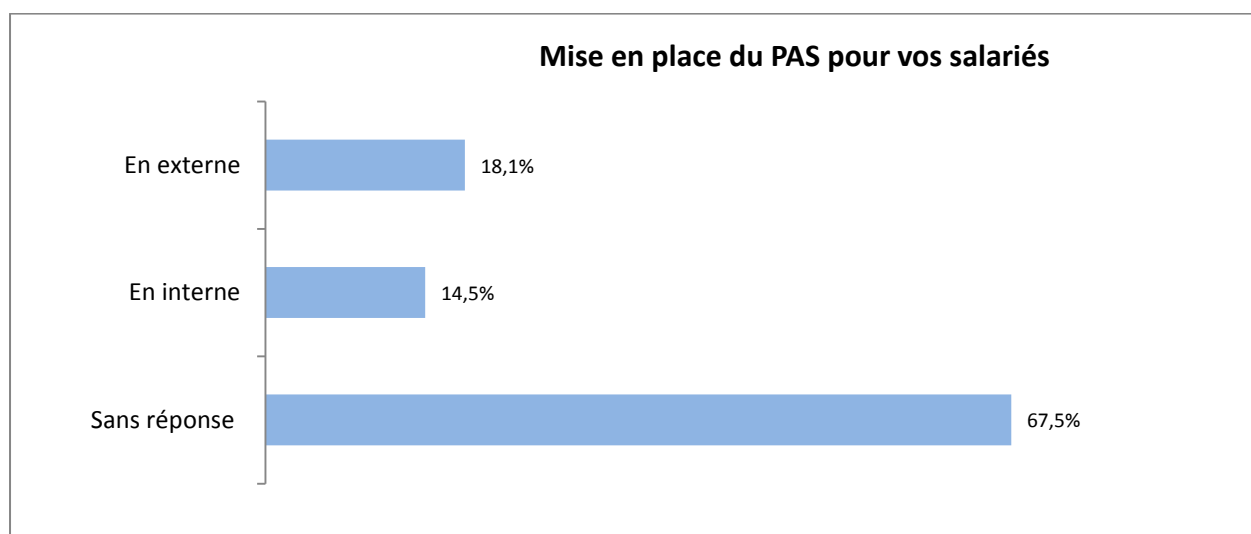


5-3 Mise en place pour vos salariés ?

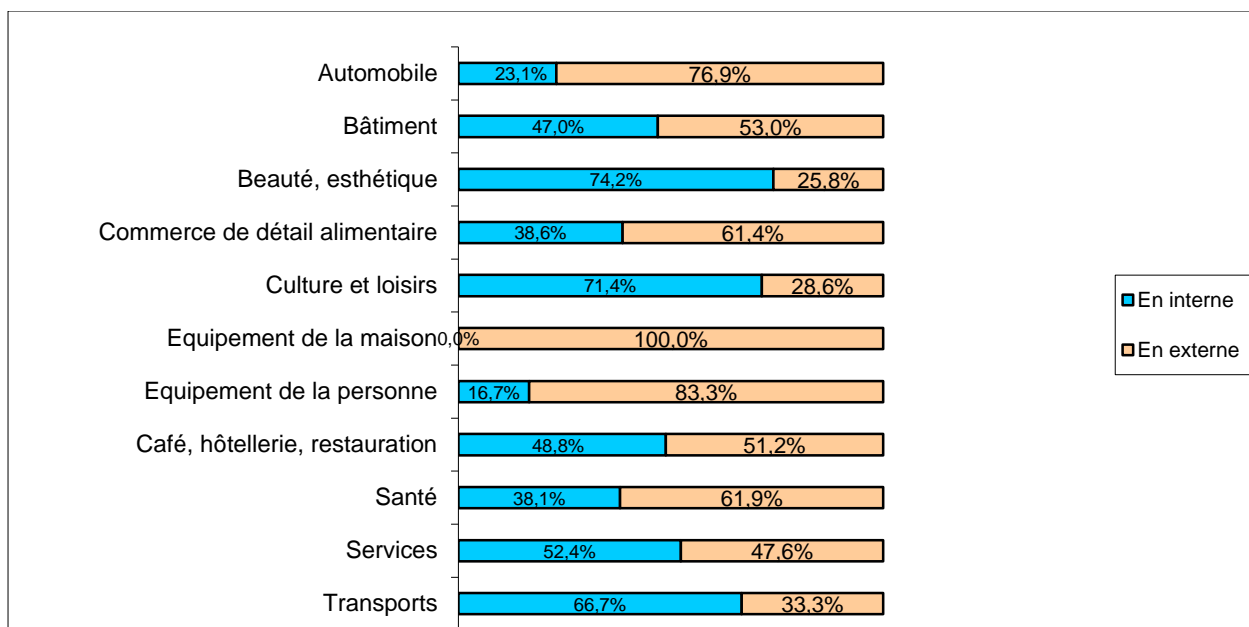
Le prélèvement est assuré sur les salaires par l'entreprise, sur la base du taux de prélèvement calculé par l'administration fiscale à partir de la déclaration de revenus déposée par le salarié.

Les modalités du prélèvement à la source sont totalement automatisées pour le collecteur via le logiciel de paie.

Parmi les chefs d'entreprises qui ont répondu seulement 14,5 % ont choisi l'option de mettre le Pas en interne, tandis que 18,1% externalise cette mise en place.

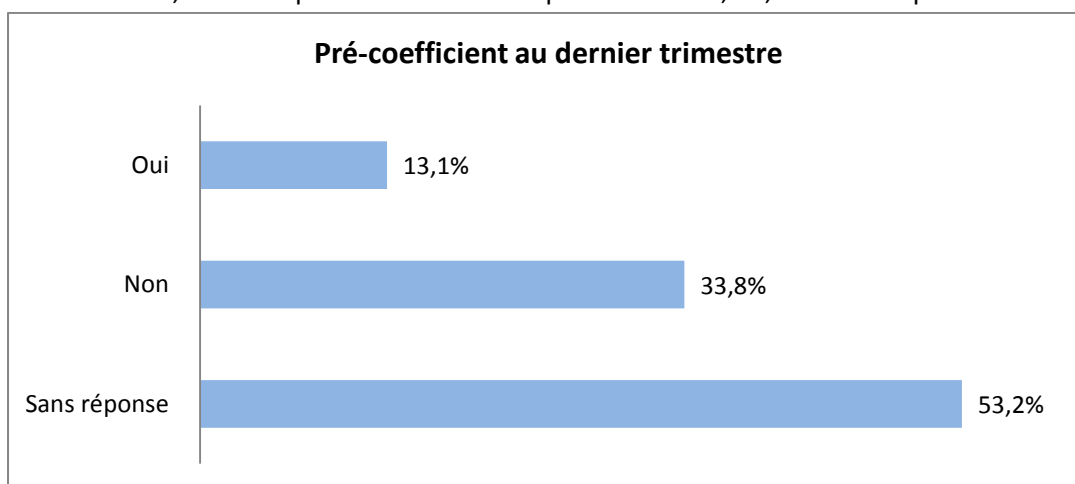


Les chefs d'entreprises qui ont choisi de le faire en « Interne » sont des secteurs « Beauté Esthétique » avec 74,2%, « Culture et loisirs » avec 71,4% et « Transports » avec 66,7% et ont moins de 40 ans tandis que les plus de 60 ans ont choisi de le mettre en place en externe.

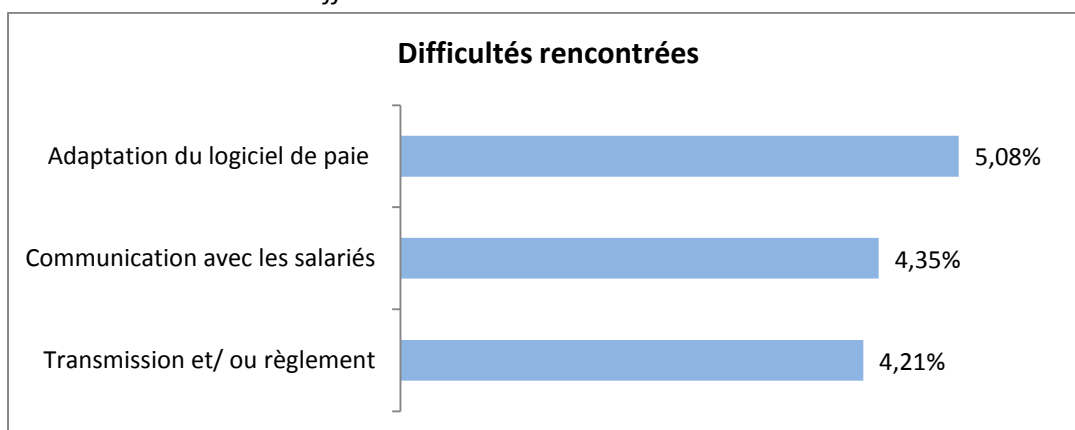


Avez-vous fait au dernier trimestre 2018, un pré-coefficient ?

Seulement 13,1% des répondants ont fait un pré-coefficient, 33,8% ne l'ont pas fait.



Avez-vous rencontré des difficultés ?

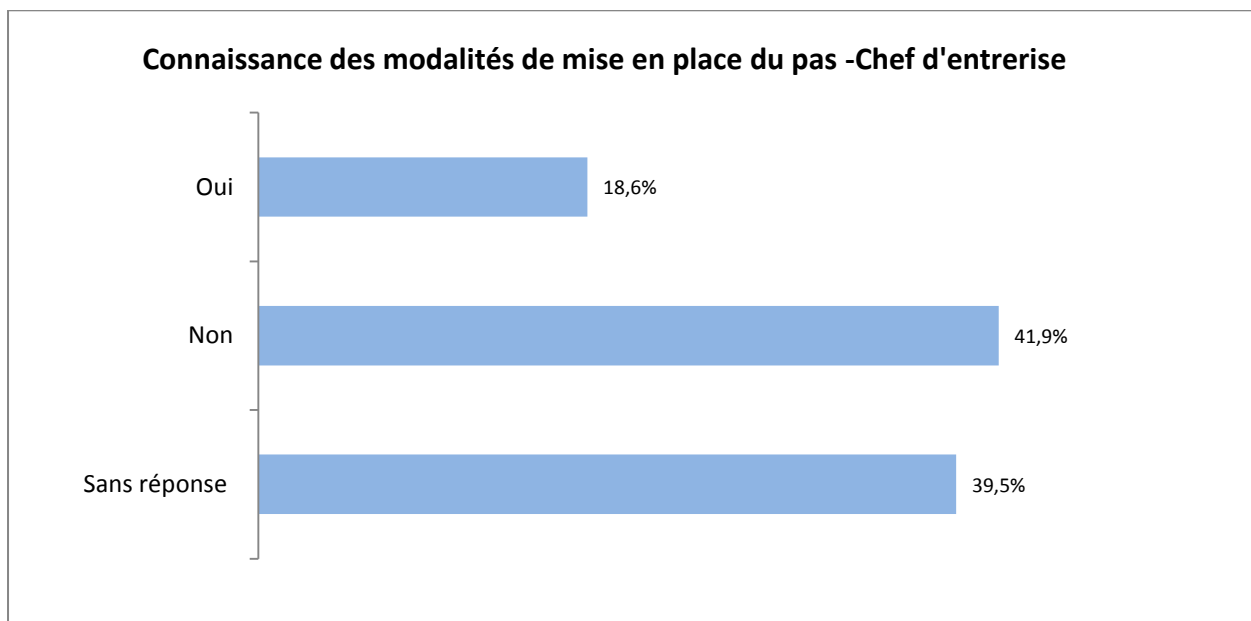


Les principales difficultés sont liées à l'adaptation du logiciel de paie (5,08%), à la communication avec les salariés (4.35%) et à la transmission et au règlement (4.21%).

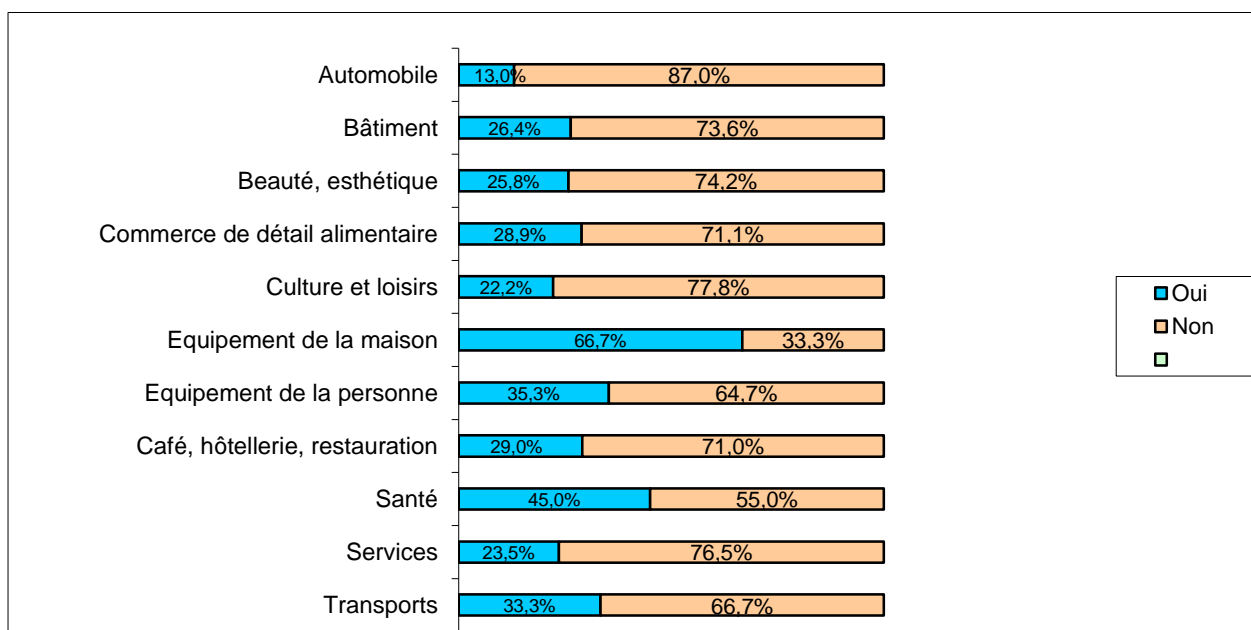
5 -4 Mise en place pour vous même ?

Connaissez-vous les modalités de calculs et de mise en place ?

Seulement 18,6 % des chefs d'entreprise connaissent les modalités de mise en place du Pas et ont moins de 50 ans.



Ils sont essentiellement du secteur «Equipement de la maison» et «Santé».



Pensez-vous faire une déclaration IR En 2019 ?

40,1 % des chefs d'entreprise pensent faire une déclaration IR en 2019, 6.8 % ne pensent pas alors que plus de la moitié ne savent pas.

Pour 2020, seulement 36,2% pensent faire une déclaration IR en 2020, 6.5% ne pensent pas alors que 57,3% des adhérents ne savent pas.

